



L'agriculture bio en quête d'un nouveau souffle

Le ralentissement de ce marché, jusqu'alors très dynamique, était perceptible dès 2019. Mais l'irruption de la crise liée au Covid-19 a brouillé les repères de consommation. Dans un champ d'une ferme certifiée par le label AB (bio), à Monceaux, en Normandie, le 17 septembre 2018 CHARLY TRIBALLEAU / AFP

« Tout Bio Tout Roose ». Comme son nom l'indique, cette ferme de l'Oise a opté pour une agriculture respectueuse de l'environnement et sa destinée est entre les mains de la famille Roose. Les curieux désireux de la découvrir pourront s'y rendre, dimanche 6 mars. En effet, elle participe, avec 250 autres fermes réparties sur tout le territoire national, à la deuxième édition de l'opération « Salon à la ferme », organisée par le syndicat de la Confédération paysanne, parallèlement au Salon de l'agriculture.

La visite d'une ferme bio est l'occasion de redécouvrir ce qui fait la spécificité de cette agriculture. Un moment plus que jamais nécessaire, alors que le lien semble s'être quelque peu distendu avec le consommateur. C'est en tout cas ce que montrent les chiffres de vente dans les linéaires de la grande distribution. « Les produits alimentaires bio ont fini l'année 2021 sur une baisse en valeur dans les grandes surfaces de 3,6 % comparé à 2020, tandis que l'ensemble des produits alimentaires a terminé à - 0,4 %. Le poids du bio au sein des produits de grande consommation est passé de 5,7 % du chiffre d'affaires en 2020 à 5,5 % en 2021 », estime Emily Mayer, de l'institut d'études IRI, qui scrute les achats des Français en magasin.

Elle précise que des signes avant-coureurs d'un ralentissement de ce marché, jusqu'alors très dynamique, étaient perceptibles dès 2019. Mais l'irruption de la crise liée au Covid-19, avec le bouleversement du confinement, a brouillé, un temps, les repères de consommation.

La rupture de rythme est finalement apparue au grand jour en avril 2021, avec un passage en territoire négatif. Pour l'heure, la tendance n'est pas au redressement. « L'année [2022] démarre durement. Le chiffre d'affaires du bio en janvier est à - 8,7 % comparé à janvier 2021, quand l'ensemble des produits de grande consommation alimentaires est à - 2,9 % en grandes surfaces », affirme M me Mayer.

Baisse du prix payé à l'éleveur

Ce brusque ralentissement a provoqué une onde de choc dans la production. La crise a touché la filière des œufs, des légumes, mais surtout celle du lait. Même si, à l'été 2021, le géant laitier Lactalis et son concurrent Sodiaal ont annoncé l'arrêt de l'accompagnement des agriculteurs dans la transition vers l'agriculture biologique (AB), difficile de freiner rapidement le flux. En 2022, près de 100 millions de litres de lait estampillés AB devraient encore s'ajouter au 1,3 milliard de litres collectés un an plus tôt. Des éleveurs qui ont amorcé leur conversion il y a deux ans arrivent sur le marché.

Résultat, une partie du lait bio, victime de la surproduction actuelle, est déclassée. Un phénomène qui se traduit par une baisse du prix payé à l'éleveur. En 2021, Lactalis avait négocié auprès de ses producteurs une baisse de 6 euros la tonne sur l'ensemble de l'année, passant sous la barre des 470 euros. Sodiaal avait embrayé en août, avec une baisse de 12 euros par tonne. Début 2022, Lactalis a une nouvelle fois réduit le prix, le fixant désormais à 460 euros la tonne. Sodiaal se trouve sur la même ligne.

La situation est encore plus tendue pour la coopérative Biolait, un acteur historique qui collecte le lait bio auprès de 1 400 fermes dans tout l'Hexagone, même les endroits reculés. « Nous sommes collecteurs de lait, que nous revendons aux grands groupes industriels. Ce n'est pas dans leur intérêt de maintenir les prix. Ils nous payent actuellement 430 euros ou 440 euros la tonne, ce qui se traduit par un prix pour l'éleveur en dessous des 400 euros la tonne », explique Emilien Roose, membre de Biolait et installé dans l'exploitation laitière familiale depuis 2016, avec le projet de basculer vers le bio.

Chacun croise les doigts, car le pic de collecte laitière est attendu au printemps. « On a un afflux de production, qu'il faudrait absorber par la demande. Or la demande est parasitée par de nombreux labels concurrents, et le bio est aphone. Le ministère de l'agriculture nous a accordé une rallonge de 200 000 euros pour la communication de l'Agence Bio. Mais nous avons besoin de 15 millions d'euros », souligne Laure Verdeau, directrice de l'Agence. Des discussions sont en cours avec les interprofessions du lait, des œufs, des fruits et légumes, de la viande pour coordonner des campagnes de communication.

« Pas de soutien de l'Etat »



« Il faut réexpliquer aux consommateurs ce qu'est le bio, ce qui le distingue des autres labels. Il faut des moyens que l'Agence Bio n'a pas. Les interprofessions doivent y contribuer », renchérit Philippe Camburet, président de la Fédération nationale d'agriculture biologique, qui s'interroge sur la politique du gouvernement.

INFOGRAPHIE : LE MONDE

« Ce qui est terrible, c'est qu'il n'y a pas de soutien de l'Etat, pas de reconnaissance par la société des pratiques vertueuses pour l'environnement et la santé. On laisse les agriculteurs se décourager », ajoute Gwenaël Le Berre, propriétaire de la ferme de Kerdroual, à Gourlizon (Finistère), qui est passé d'un élevage laitier conventionnel à un élevage bio de race à viande angus. Avec un troupeau de 160 vaches, sa situation est plutôt favorable. Il vend les deux tiers de sa viande directement aux consommateurs, et le reste soit dans des écoles soit dans des épiceries.

Le gouvernement a supprimé l'aide au maintien des agriculteurs bio, qui prenait le relais de l'aide à la conversion. Cependant, la vente directe n'est pas une mince affaire. M. Roose en sait quelque chose. Après avoir installé un atelier de production de produits laitiers, il a ouvert une boutique dans sa ferme, en 2019. « Pendant le confinement, en 2020, nous sommes montés à 90 clients par semaine. Nous en sommes actuellement à une vingtaine. Des magasins concurrents se sont ouverts et les gens retournent dans les supermarchés », témoigne-t-il.

Le gouvernement a supprimé l'aide au maintien des agriculteurs bio, qui prenait le relais de l'aide à la conversion. Il a juste accepté de prolonger jusqu'en 2025 le crédit d'impôt bio. « Encore faut-il payer des impôts. Je me verse un salaire de 1 200 euros par mois », réagit M. Roose. « L'agriculture bio répond aux attentes d'une agriculture saine pour les sols, l'eau, le consommateur. Il faut que celui qui la pratique gagne bien sa vie, car il prend des risques. Vous n'avez plus de béquilles pour sauver une récolte ou des animaux », estime Loïc Guines, polyculteur-éleveur laitier à Rives-du-Couesnon (Ille-et-Vilaine) et président de l'Agence Bio. Aujourd'hui, plus de 53 000 fermes françaises ont fait le choix de l'agriculture biologique. Combien seront-elles demain ?

Laurence Girard